

Appel à projets, Accès à l'eau dans les pays du Sud

Dossier de la rédaction de H2o
November 2020

L'Agence de l'eau Adour-Garonne souhaite encourager de nouvelles collectivités à s'impliquer dans la coopération décentralisée et à s'engager à mener un projet solidaire d'accès à l'eau et à l'assainissement. Pour cela, elle propose un dispositif supplémentaire de soutien exceptionnel, d'un montant de 500 000 euros. Cet appel à projets vise à soutenir des actions telles que : projets d'études, de travaux, d'équipements d'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement, d'éducation à l'hygiène et à la santé ou encore d'amélioration du service public de l'eau, de l'assainissement et de sa gestion. L'opération candidate doit se dérouler dans l'un des 19 pays prioritaires de l'aide publique au développement française sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Pour les collectivités bénéficiaires, l'agence pourra appliquer un taux d'aide bonifié maximum de 85 % du montant éligible du projet. Pour les associations et ONG bénéficiaires (avec au moins une collectivité du bassin partie prenante), l'agence pourra appliquer un taux d'aide bonifié maximum de 55 % du montant éligible du projet.

Départ des dossiers - 15 mars 2021